



**MAISON
DES PAYSANS**
DORDOGNE

La Maison des Paysans Dordogne
APIAP Dordogne

Nous intervenons lors du parcours à l'installation pour :

- Entretien PPP
 - Conseiller compétence Conseiller projet Conseiller référent
- Diagnostic préalable à l'installation
- Etude économique
- ▼ Suivi post-installation

Nos objectifs

La Maison des Paysans a pour vocation d'accueillir tous les porteurs de projets et de proposer un accompagnement personnalisé qui se définit par :

- la prise en compte de la globalité du projet en abordant les dimensions sociales (le projet de vie, la famille), techniques, économiques (le revenu visé, la capacité et la volonté d'investissement, le niveau d'endettement...), environnementales, fiscales et juridiques,
- des animatrices à l'écoute de votre projet et de vos besoins,
- des porteurs de projets « acteurs » de leur installation.

Nos domaines d'accompagnement

La Maison des Paysans a développé des compétences générales sur des thématiques plurielles :

- la recherche de foncier, la mise en relation cédant-porteur projet,
- les installations hors cadre familial ou dans le cadre de la famille,
- les installations en collectif ; associations, sociétés agricoles...
- les installations avec Dotation Jeune Agriculteur, Prêt d'honneur ou sans les aides,
- l'ensemble des productions végétales, animales et projets innovants
- la vente directe, les circuits courts, les ateliers de transformation, la pluriactivité

Nos outils d'accompagnement

- Le diagnostic avant installation : formulation du projet d'installation et analyse de l'outil de travail et du projet selon les critères de l'agriculture paysanne, les moyens à mettre en œuvre pour la réalisation du projet.
- L'étude économique avant installation : chiffrage technico-économique du projet et analyse de sa viabilité économique ; recueillir l'ensemble des indicateurs nécessaires à la réalisation d'un Plan d'Entreprise ou du dossier de demande de Prêt d'honneur.
- Le suivi post-installation : faire le point après l'installation (rendements, résultats économique, commercialisation, conciliation vie professionnelle et personnelle...)
- Un réseau de paysans ressources : des paysans en activité, disponibles et à l'écoute pour répondre aux demandes des candidats et apporter leurs savoir et compétences.
- Le diagnostic transmission de ferme : envisager toutes les possibilités d'installation / de diversification de l'outil de travail, définir le projet et les modalités d'accompagnement.
- La formation : « De l'idée au projet » ; identifier vos objectifs professionnels et personnels, faire le point sur vos motivations et compétences, mieux connaître le contexte et les acteurs locaux, « Demain je m'associe » le travail à plusieurs, la prise de décision, parler d'argent...

Contact : Maison des Paysans – Salle n°7 – Centre Jules Ferry – 24 100 Bergerac

Téléphone : 05 53 57 47 26

maisondespaysans@gmail.com – www.maisondespaysansdordogne.wordpress.com